



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE :

P.5

L'UE apprécie l'engagement international du Togo à freiner la calamité

Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC N°446 du 22 Juin 2015
Prix : 250F CFA

Nouvelle OPINION

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité

6ème mission conjointe d'appui à la mise en œuvre des projets du PNIASA :
Des résultats satisfaisants avec des avancés salutaires relevés par les partenaires techniques et financiers

P.5

Rumeurs sur la santé du Chef de l'Etat

Quand la défaite électorale fait place à des solutions miracles

P.3



FORMATION DU GOUVERNEMENT KLASSOU :

La nécessité d'opter pour la qualité des ministres capables de faire face aux défis de l'heure

P.3

COMPOSITION DU 3E TRIMESTRE : FUIITE D'ÉPREUVE DE SCIENCES PHYSIQUES DANS LE KLOTO :

Le chef d'établissement coupable en fuite vers le Ghana

P.4

COUR DE JUSTICE DE LA CEDEAO :

Des médias sensibilisés sur la mission et les activités de la nouvelle équipe

P.7

Œuvres de bienfaisance des familles Alassani et Atcha-Dédji :

La grande mosquée EL HADJ AHMAD de Tokoin Forever offerte à la communauté musulmane

P.6



Lomé, le

Sollicitation publique de manifestation d'intérêt pour la constitution du répertoire de fournisseurs et prestataires de services agréés

Commissariat Général

Commissariat des Services Généraux
N°917/2015/OTR/CG/CSG/DAL/DAMP

L'Office Togolais des Recettes (OTR) a pour mission notamment d'asseoir, d'administrer et de recouvrer les impôts, taxes et droits de douanes et de recouvrer les impôts locaux pour le compte des collectivités territoriales. L'OTR se propose d'être un Office moderne et efficace de mobilisation des recettes, capable d'assurer l'autofinancement des besoins nationaux. Suite à la validation de son Plan de Passation des Marchés (PPM) de 2015 et dans le but de constituer son répertoire de fournisseurs et prestataires de services pour ladite année, l'Office Togolais des Recettes (OTR) invite les entreprises et sociétés agréées à manifester leur intérêt en envoyant un dossier de candidature auprès du « Secrétaire central de l'Office Togolais des Recettes » en précisant d'une manière claire leurs domaines d'intervention.

Les domaines concernés par la présente sollicitation sont :

1. Commerce général (alimentation, produits d'entretien et de nettoyage des locaux)
2. Construction, aménagement ou réhabilitation de bâtiments ;
3. Entretien de bâtiment ;
4. Fournitures de bureau ;
5. Matériels et mobiliers de bureau ;
6. Cabinet d'Audit/conseil/Comptabilité/fiscalité/finances ;
7. Cabinet Ressources Humaines/Formation/Gestion d'intérim ;
8. Formateurs spécialistes en marchés publics ;
9. Architecte-consultant ;
10. Fourniture ; installation ; maintenance de climatiseurs pour bâtiment.
11. Fourniture ; installation ; maintenance de système de sécurité/ incendie/ alarme/ intrusion ;
12. Travaux d'électricité bâtiment ;
13. Travaux de câblages réseau et informatiques ;
14. Fourniture et maintenance de matériels informatiques (ordinateurs, imprimantes,...) ;
15. Fournitures et entretien d'équipements bureautiques : copieurs ;
16. Décoration intérieur bâtiment/emballages ;
17. Fourniture de consommables informatiques (encres, toners...)

18. Concessionnaires et location de véhicules ;
19. Garage de mécanique automobile ;
20. Fourniture, entretien et maintenance de matériels de communication ;
21. Marketing ; communication et publicité, publipostage/enseignes lumineuses ;
22. Médias (presse écrite, radio, télévision) ;
23. Travaux de nettoyage et d'entretien bâtiments, locaux et jardins ;
24. Traitements sanitaires des bâtiments et espaces verts (désinfection, désinsectisation) ;
25. Travaux de forage ;
26. Installation ; entretien et Audit des ascenseurs ;
27. Service de déménagement ;
28. Décoration et services d'hôtes pour les conférences et autres manifestations
29. Travaux d'imprimerie/sérigraphie ;
30. Confection/vente d'étrennes et de cadeaux d'entreprises ;
31. Photographie et reportage ;
32. Fourniture d'accès internet ;
33. Menuiserie bois/aluminium ;
34. Peinture bâtiment ;
35. Plomberie ;
36. Hôtellerie/hébergement/restauration/service traiteur pour ateliers, séminaires ;
37. Pâtisserie/boulangerie ;
38. Agence de voyage ;
39. Logiciels informatiques ;
40. Fourniture, installation et maintenance des groupes électrogènes ;
41. Vente de matériels roulants ; véhicules à deux ou quatre roues ;
42. Fourniture des pièces détachées, entretien et réparation du matériel de transport
43. Services de prestations intellectuelles : cabinet et consultant individuel ;
44. Assurance ;
45. Transport courrier express sur le plan national et étranger.

L'OTR rappelle aux fournisseurs et prestataires de service qui ont eu à travailler avec lui ou avec les deux (02) anciennes régies (Douane et Impôt) qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et, qu'ils doivent impérativement actualiser leurs dossiers pour être

agréés pour l'année en cours.
Le dossier de candidature doit comporter les documents ci-après :

- Une lettre de motivation comportant les noms, prénoms, raison sociale, adresse, téléphone, fax, e-mail, présentation de la structure (date de création, nature juridique, capital social, localisation géographique) ;
- L'extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;
- Les pièces administratives (copie de la carte d'opérateur économique ou de la carte unique de création d'entreprise en cours de validité, original du quitus fiscal datant de moins de trois (03) mois) ;
- Liste des matériels en propriété ou en location avec justification des moyens humains disponibles ;
- Expérience dans le domaine (attestation de bonne fin d'exécution, PV de réception...) ;
- Les états financiers des trois dernières années pour le compte du début d'activité ;
- Les prospectus éventuels ;
- Le relevé d'identité bancaire.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au plus tard le 22 juin 2015 à l'adresse ci-après et portées expressément la mention :

« **Manifestation d'intérêt pour la constitution du répertoire de fournisseurs et prestataires de services agréés de l'Office Togolais des Recettes** ».

Adresse :

Office Togolais des Recettes, Commissariat Général,
Secrétariat Central, Porte P 07,
41, Rue des impôts ; B.P. : 20823 Lomé-TOGO
Tél. : 22 53 14 00 ; e-mail : otr@otr.tg

Une liste des prestataires sera établie par domaine d'activité après étude des dossiers.

N.B. : Seuls les prestataires retenus seront consultés pour d'éventuelles commandes de l'année en cours. L'office Togolais des Recettes n'a aucune obligation de confier des prestations à ceux qui auraient répondu à cette manifestation d'intérêt.

Fait à Lomé, le 29 Mai 2015

Commissaire des Services Généraux de l'OTR

Philippe Kokou B. TCHODIE

Rumeurs sur la santé du Chef de l'Etat :

Quand la défaite électorale fait place à des solutions miracles

retour triomphal ne vienne le ressusciter. La radio trottoir est la plus vieille presse que connaît la planète terre, mais au Togo, les rumeurs sur la santé du chef de l'Etat font une exception assez rare.

Cela fait pratiquement deux semaines que l'absence du chef de l'Etat au 25e sommet de l'Union Africaine à Johannesburg a coïncidé avec de folles rumeurs faisant de lui la victime d'un AVC qui conduirait à son évacuation à Turin en Italie, dit-on.

Il n'en fallait pas plus pour que les supputations prennent le rythme du souhait des concitoyens aux cœurs de coyote. Que le Président annoncé à Johannesburg n'y soit pas ou qu'il échappe aux feux de projecteurs des caméras depuis plusieurs jours ne suffisent guère pour tirer une conclusion à la hâte. Loin s'en faut.

Ces genres de rumeurs, on en a déjà vécu. Les informations ont déjà conduit Faure Gnassingbé dans l'autre monde avant que son A suivre de près les commentaires et spéculations sur un éventuel mauvais état de santé du Président, on a l'impression que c'est un souhait pour une catégorie de Togolais qu'un malheur arrive à Faure

Gnassingbé. Et les auteurs de ces supputations ne cachent pas leur espoir de voir subvenir un drame fatal au sommet de l'Etat pour assouvir leur soif dont eux seuls comprennent les motifs.

Mais après une petite enquête, il a été démontré que l'ampleur que prend cette folle rumeur dans certains milieux est fonction d'une déception que l'on veut coûte que coûte édulcorer par une espérance illusoire artificielle.

En effet, après avoir perdu l'espoir de voir le principal challenger de Faure Gnassingbé remporter la victoire électorale au soir du 25 avril dernier, ceux qui ont été amèrement déçus au lendemain de la proclamation des résultats ne manquent aujourd'hui aucune moindre occasion pour se consoler et nourrir un espoir pouvant leur permettre de vivre, ne serait-ce que pour quelques jours, leur rêve tant attendu.

Faut-il espérer en politique une solution miracle pour parer à des défaites électorales répé-



Faure Gnassingbé, Président de la République

tées ? C'est bien la question qu'il convient de se poser à cet instant où tout porte à croire que c'est suite à " un drame national " que le fauteuil présidentiel peut basculer d'une tendance à une autre. Rien n'est évident et cela ne saurait être automatique. Mais notre opposition telle qu'elle est connue jusqu'à ce jour ne peut rêver obtenir le pouvoir sur un plateau

d'or même si le mal que certains souhaitent à leur Président venait à se réaliser, ce qui n'arrivera d'ailleurs pas. Il n'est dit nulle part que si Faure Gnassingbé n'est pas candidat à une élection présidentielle, le parti au pouvoir sera privé d'une autre personnalité valable pour le représenter à la course au fauteuil présidentiel.

De la manière dont l'opposi-

tion togolaise se prend pour toujours mordre la poussière à chaque élection, c'est de la même façon qu'un candidat d'UNIR autre que Faure Gnassingbé la battra à toute élection si le mal réel n'est pas corrigé de si tôt. La preuve, les mêmes figures de l'opposition qui ont tous échoué face à Gnassingbé Eyadema continuent de traîner les mêmes lacunes face à Faure Gnassingbé sans jamais parvenir à s'entendre sur le moindre accord interne. En politique, la victoire ne s'obtient pas par un effet de hasard et le pouvoir ne tombe pas du ciel même si le parti présidentiel venait à changer de porte-flambeau.

Au demeurant, l'heure n'est pas à la réalisation des chimères politiques. Malade ou pas, Faure Gnassingbé reste le Président élu du Togo et quoi qu'il en soit, la victoire s'obtiendra toujours au bout d'une dure bataille politique et électorale. Nous craignons d'ailleurs de voir très déçus ceux qui salivent déjà de voir leur vœu malsain se réaliser.

La Rédaction

Formation du gouvernement Klassou :

La nécessité d'opter pour la qualité des ministres capables de faire face aux défis de l'heure

Les Togolais sont dans l'expectative de connaître le gouvernement Klassou. Avant que celui-ci ne prenne corps dans les heures qui viennent, chacun s'accorde à poser un regard sur le nombre de ministres que cet exécutif pouvait comporter.

La nomination de M. Klassou a été diversement partagée par l'opinion. Mais à premier point de vue, il est clair que, Sélom Klassou étant un "enfant de la maison", UNIR entend assumer sa victoire. Deux semaines après que la fumée soit sortie, l'attente est relativement longue et les spéculations vont bon train. Certains pensent que, le parti victorieux du scrutin présidentiel d'avril dernier serait à court d'idées, ce qui explique ce silence. Mais cette attente n'est-elle pas en passe de prêter le flanc à certains leaders de l'opposition qui estiment que le parti est en panne de stratégies ?

Contrairement à cette manière de concevoir les cho-

ses, le chef du gouvernement est plutôt plongé dans les consultations et très bientôt, le nouvel exécutif très attendu fera surface.

Au lendemain de la nomination de Klassou à la tête de la primature, nous étions de ceux qui ont tiré la sonnette d'alarme pour avertir le parti UNIR que, lorsqu'un parti sort victorieux d'une élection, il assume. Cependant, vu le temps passé depuis le 05 juin, les pourfendeurs estiment que si Faure Gnassingbé et M. Komi Sélom Klassou n'ont pas pu dégager une nouvelle équipe, c'est qu'il n'y aurait rien de nouveau sous le soleil. Comme pour dire, ce sont les mêmes qui vont un tout petit peu changer de place. Ce qui est sur toute la ligne superfétatoire car à ce que nous sachions, c'est une question d'heures pour que les Togolais fassent connaissance du nouvel exécutif.

Mais ce qui préoccupe tant les Togolais dans leur ensemble, c'est l'effectif des membres

du gouvernement. Les observateurs avisés estiment que le Togo n'a plus besoin d'une pléthore de ministres mais un petit nombre de ministres compétents qui pourront relever les défis qui s'imposent à nous à ce troisième millénaire. Les ministres approximatifs dont la compétence ferait insulte au pays, le citoyen Togolais n'en veut plus car les enjeux de l'heure sont nombreux. Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé en nommant Klassou, sait qu'il serait à la hauteur de sa tâche. C'est pourquoi, il faut guérir le mal par la racine en écartant l'idée de voir un gouvernement qui répond au seul critère de quantité.

La nécessité d'opter pour la qualité serait un gage pour la résolution des crises sociales qui ont secoué le pays avant la dernière présidentielle. Ce que tous les ministres attendus à ce gouvernement doivent comprendre, c'est qu'il faut qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes pour l'intérêt de toute



Komi Sélom Klassou, Premier ministre

la nation. Venir au gouvernement ne doit pas être un raccourci pour s'enrichir mais un sacerdoce. Ceux qui doivent arriver dans ce gouvernement pour saper les efforts du président Faure ne seront pas les bienvenus. Seul l'intérêt du pays doit être mis en exergue.

Dans ce même ordre d'idée, les députés à l'assemblée nationale ont l'obligation d'interpeller les ministres qu'il faut

pour des explications dans le but d'éclairer l'opinion comme cela se passe dans les démocraties les plus avancées. Le Togo ne doit plus arborer une image hideuse aux yeux de la communauté internationale du seul défaut d'un ministre de la République. Notre pays le Togo doit être fort où toutes les institutions de la République jouent pleinement leur rôle.

Alassani

Composition 3e trimestre : Fuite d'épreuve de sciences physiques dans le kloto : Le chef d'établissement ceupable en fuite vers le Ghana

Dans le grand Kloto, l'Inspection de l'Education a procédé à l'annulation de la composition de la science physique comptant pour le troisième trimestre au second degré. La classe de quatrième a été plus particulièrement concernée par cette mesure. Il été décidé que les élèves de cette classe reprennent la composition du troisième trimestre en sciences physique le 26 juin prochain dans toute la préfecture de Kloto voire d'Agou et de Kpélé-Akata.

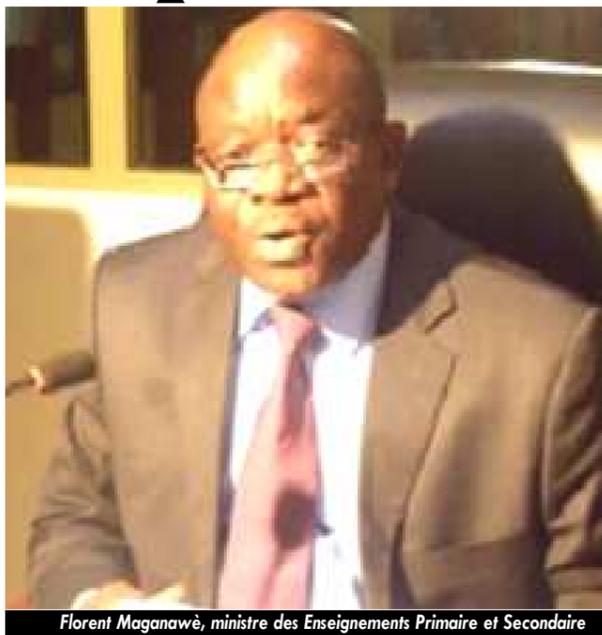
En effet, la fuite, selon nos enquêtes, serait partie d'un Collège d'Enseignement Général d'Initiative Locale (CEGIL) située dans le Kloto. Nous réservons pour l'instant de citer le nom de l'établissement scolaire et de l'auteur de cette forfaiture en attendant de boucler nos enquêtes.

D'après nos recoupements, la fuite proviendrait du chef d'établissement en personne. Il a cru devoir aider une élève de 4e en lui filant l'épreuve de physique dont il a une copie plusieurs jours avant le début de la composition du dernier trimestre.

Les indiscretions laissent croire qu'il existerait entre ce directeur d'école et l'élève des relations amoureuses dites coupables. La jeune élève en classe de 4e en possession de cette épreuve et bien solidaire, n'a pas voulu priver ses meilleures amies de ce joli cadeau bien généreux. Les autres aussi en ont fait plusieurs copies. C'est le secret africain. " Ne dit rien à personne. " Malheureusement, ce secret de polichinelle s'est petit à petit étendu dans la ville entre amis.

Au finish, les élèves détenteurs de cette épreuve de sciences physiques ont commencé par en faire du commerce en la vendant à 1000 francs ou 500 francs à leurs camarades de la même classe.

Et c'est de bouche à oreille que l'information est parvenue à l'autorité compétente. Les enquêtes ont permis de détecter l'auteur de la fuite qui se trouve être le chef d'établissement. Mais avant que la police ne mette la main sur lui, il a déjà traversé la frontière Togo-Ghana. C'est ainsi que les compositions du troisième trimest-



Florent Maganawè, ministre des Enseignements Primaire et Secondaire

re prévues pour être bouclées le lundi 15 juin ont connu une grave perturbation. L'épreuve de sciences physiques sera reprise le 26 juin sur décision de la direction régionale de l'éducation (DRE-Atakpamé).

Pour s'assurer que la fuite ne s'est pas généralisée dans les autres disciplines, la DRE a ordonné à l'inspection de Kloto de lui faire parvenir les notes des

copies corrigées des épreuves de la composition de ce trimestre. Les classes de 4ème sont beaucoup plus ciblées, mais au niveau n'a été exclu, selon nos informations.

En milieu de semaine dernière,

toutes ces notes ont été envoyées à la DRE-Atakpamé qui décidera de la suite à donner à cette fuite. Mais de sources proches des autorités de l'Education de la région des plateaux et de la préfecture de Kloto plus précisément, cette fuite ne concerne que les sciences physiques et quelques établissements, ce qui suppose que l'annulation de cette discipline suffit pour parer à ce mal.

Commentaire

Quelle humiliation pour un premier responsable d'un établissement scolaire de s'adonner à une telle bassesse ! Pour aider une élève en classe de 4e, a-t-on besoin de lui remettre secrètement l'épreuve ? Que peut changer la seule note de sciences physiques sur la moyenne générale annuelle chez un élève ? Cet acte du chef d'établissement serait moins absurde s'il s'agissait d'une épreuve d'examen national.

Si nous savons que l'année scolaire compte trois trimestres et que la moyenne d'un trimestre se calcule par l'addition d'une dizaine de notes de composition et puis de classe divisées ensuite par le nombre de coefficients avant chercher à calculer la moyenne annuelle, alors ce serait très étourdi que pour cette petite chance extrêmement mince, un directeur de collège pousse le risque de commettre un tel acte.

Ce chef d'établissement par cette idiotie sans précédent fait la honte des enseignants censés donner la bonne éducation aux élèves.

Non seulement il a filé l'épreuve à une élève, mais aussi, il fait cour à ses jeunes filles élèves qu'il est appelé à éduquer. Sa faute est bien grave, très grave et l'autorité a l'obligation de remuer ciel et terre afin de mettre la main sur cet indélicat directeur pour qu'il serve d'exemple aux autres qui seront tentés d'en faire autant.

N.O.

Journée de l'enfant africain :

Une 25ème édition placée sous le signe de la dignité humaine et du respect des droits de l'enfant

" 25 ans après l'adoption de la CADBEE, accélérons notre effort collectif pour mettre fin au mariage des enfants en Afrique ", tel a été le thème choisi au niveau international pour marquer la célébration de la journée de l'enfant africain. Pour une fois encore, le gouvernement togolais à travers le ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation n'a pas manqué à la tradition. C'est ainsi qu'il a organisé le 16 juin dernier à l'hôtel Eda-Oba une grande cérémonie qui a attesté l'engagement des autorités de lutter pour la cause des enfants qui sont l'avenir de demain. Placé sous le thème national " ensemble intensifions notre lutte contre les grossesses et les mariages précoces " cette édition de 2015 a connu la participation des membres du gouvernement, des représentants des organisations internationales, des représentants des ONG ainsi que des chefs traditionnels et religieux.

D'après les estimations de l'UNICEF qui ont été recueillies à travers le monde, plus de 64 millions de femmes âgées de 20 à 24 ans ont été mariées avant l'âge de 18 ans. La pratique de mariage précoce est très répandue en Afrique, particulièrement en Afrique de l'Ouest et du centre où 41% de femmes de 20 à 24 ans se sont mariées avant l'âge de 18 ans.

Au Togo l'ampleur des grossesses et mariage chez les adolescentes est caractérisée par les statistiques suivantes : 25,2% des filles de 20-29 ans se sont mariées avant l'âge de 18 ans et 8,1% des femmes de 20-49ans avant l'âge de 15 ans. Notons que pour ce qui est des grossesses précoces au Togo, sur 100 filles de 15 à 19 ans environs, 17 ont déjà donné naissance ou sont porteuses de grossesse.

Face à cette situation qui limite les possibilités pour les adolescentes de s'épanouir et de contribuer



Vue partielle de l'assistance lors de la cérémonie

au plein développement de leurs communautés, l'Etat Togolais a pris depuis plusieurs années des mesures juridiques et institutionnelles pour la protection de l'enfant en général et de l'adolescente en particulier. La société civile, les communautés, les chefs traditionnels, les responsables religieux et

les partenaires techniques et financiers pour leur part, ont aussi mené des actions pour lutter contre ces deux phénomènes.

Signalons qu'avec toutes ces actions de l'Etat, où il a été élaboré un programme national de lutte contre les grossesses et mariages précoces, aussi de la société civile

et des efforts des parents ainsi que des communautés, la tendance est à la baisse mais le niveau reste toujours haut.

Pour Dédé Ahoefa ministre de l'Action Sociale, de la Promotion de la femme et de l'Alphabétisation, il est toujours nécessaire de continuer par lutter pour construire un Togo où toute adolescente sera protégé contre ces phénomènes de grossesses et de mariages précoces.

Pour agir sur les réelles causes de ces mariages et grossesses précoces, elle a signifié qu'au cours de ce mois de juin des consultations se feront avec les leaders religieux et traditionnels dans presque toutes les régions du Togo en vue d'identifier les stratégies communautaires optimales de lutte contre ce phénomène. Cela a été le lieu pour elle de remercier tous les partenaires qui les ont appuyés lors de l'élaboration du programme national de lutte contre les grossesses et mariages précoces.

Elle a aussi saisi cette occasion pour lancer un appel pressant à tous les acteurs pour qu'ensemble ils puissent contribuer à la construction d'une dignité humaine et aussi d'un meilleur respect des droits de l'enfant.

Elom

Nouvelle OPINION

Hebdomadaire togolais d'information-général, d'analyse et de publicité
Récépissé - °0149/14/03/01/HAAC
Siège: Adidoadi-, PAVée prolo-gé,
2ème carré après Pharmacie
Le Galie-

Directeur de Publication:

El Hadj TCHAGNAO Arimiyao
Cel:91 36 37 55
jea-tchag-ao@yahoo.fr

Secrétariat de la Rédaction:

Agbékpo-ou Ju-ior

Rédacteurs :

Tchag-ao
El Hadj Arimiyao
Agbékpo-ou Ju-ior
Ramzad
Maroi-e Tchag-ao
Pierre Pouli

Imprimerie:

La Colombe

Tirage :

2.000 exemplaires

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE :

L'UE apprécie l'engagement international du Togo à freiner la calamité

Le changement climatique n'est pas un mirage mais une réalité qui coûte des milliards de francs CFA chaque année et qui risque de ne pas laisser un monde vivable aux générations futures. On note de nos jours une imprévisibilité des saisons de pluies, la sécheresse en Californie, des inondations records au Bangladesh, la montée des eaux dans les îles du Pacifique, des feux de brousse en Australie et enfin la fonte de la calotte glaciaire aux pôles. Il s'agit donc des calamités naturelles très inquiétantes qui sont à l'origine du réchauffement climatique.

C'est ce constat qui a poussé la délégation de l'Union Européenne au Togo à organiser une conférence de presse sur la journée européenne de la diplomatie du climat, le mercredi 17 juin 2015 à Lomé. Il était question pour Nicolas Berlanga Martinez ambassadeur, chef de la délégation de l'Union Européenne et les ambassadeurs de France et d'Allemagne, d'attirer l'attention des populations togolaises à travers les médias, sur les menaces de l'action humaine sur l'environnement.



Les trois Ambassadeurs (de la gauche à la droite : France, UE et Allemagne)

Les activités humaines et notamment l'émission des gaz à effet de serre et la déforestation, modifient délicatement le climat. L'impact ne se limite pas à une montée du niveau des océans, avec des sécheresses et des pluies moins régulières. Au Togo, les intempéries sont devenues moins prévisibles et plus extrêmes.

Les populations constatent depuis plusieurs années un dérèglement du calendrier des saisons qui affectent sérieusement la

qualité et la quantité des récoltes d'une part, et qui provoquent de fortes inondations de l'autre. La désertification et la déforestation sont de plus en plus intenses et visibles à cause des activités ou d'actions humaines.

Le climat est menacé à tous les niveaux de la planète terre ; c'est pourquoi l'Union Européenne est depuis longtemps en première ligne dans la lutte contre ce qui est l'un des principaux défis à l'échelle planétaire. Ainsi c'est sous l'impulsion de l'Europe qu'a été

signé en 1997 le Protocole de Kyoto, le plus ambitieux mécanisme visant à limiter les gaz à effet de serre. Ce Protocole devra être remplacé lors de la conférence Nationale des Nations Unies pour le changement climatique, dite " COP21 ", qui aura lieu à Paris du 30 novembre au 11 décembre. A en croire les représentants de l'EU au Togo, la lutte contre le changement climatique n'est contraire au développement économique ; entre 1900b et 2012, l'EU a réduit ses émissions de 19% alors que sa croissance économique atteint 45%.

L'UE apprécie à sa juste valeur l'engagement international du Togo en faveur d'une solution face à cet enjeu crucial et reconnaît que la participation du Togo à une réponse commune doit être différenciée et compatible avec les autres défis qu'il doit relever : le développement, la création d'emplois, la croissance démographique, la sécurité maritime et la stabilité régionale. L'Union Européenne et le Togo ont toutes les raisons de s'allier pour apporter ensemble une solution aux défis de l'heure. Le Togo, par son action déterminée et sa sensibilité

aux questions environnementales, peut être fédérateur d'une position commune au sein du Groupe Afrique, comme il s'emploie à l'être dans les domaines de la sécurité maritime et du développement.

La porte parole de la délégation de l'UE au Togo a déclaré que cette institution sera solidaire du Togo pour relever le défi commun du climat ainsi que ceux qui sont propres aux sociétés en plein essor économique, social et politique. Des actions concrètes sont d'ores et déjà en cours : la coopération allemande accompagne le Togo dans sa lutte contre la déforestation, la coopération française est active dans la gestion des déchets et de leurs émissions, la coopération européenne finance la lutte contre les inondations. " Nous encourageons le Togo et la société civile togolaise à faire entendre leurs voix, avec celles des autres africains. Travaillons ensemble pour que la conférence de Paris soit un succès pour tous, au service du développement équitable et respectueux de notre maison commune ", a conclu le porte-parole de la délégation.

Pierre POULI

6ème mission conjointe d'appui à la mise en œuvre des projets du PNIASA :

Des résultats satisfaisants avec des avancés saluables relevés par les partenaires techniques et financiers

Après cinq ans de mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA), les partenaires techniques et financiers notamment la Banque Mondiale, le FIDA, la BOAD, la BIDC, la GIZ et le Gouvernement Togolais ont effectué une mission de deux semaines dans la région des Plateaux, Centrale, Kara et Savane. C'est une mission qui a eu pour objet de constater et d'analyser les avancés qui ont été enregistrés par les différents projets du PNIASA et d'apprécier aussi les résultats et progrès qui ont été obtenus dans la mise en œuvre de cet ambitieux programme qu'est le PNIASA.

Des manquements et défis à relever ont fait objet de préoccupation au niveau des bénéficiaires que des partenaires. C'est pour une bonne restitution des conclusions de cette 6ème mission conjointe d'appui à la mise en œuvre des projets du PNIASA, que le Colonel Ouro Koura Agadazi a convié la presse le vendredi 19 juin dernier à son cabinet.

Un cadre de production renforcé et une qualité de vie améliorée des populations, telle est l'image

que présente le Togo d'aujourd'hui après avoir été de nouveau honoré pour une seconde fois par la FAO à l'occasion du 39ème sommet de Rome. Après le Projet d'Appui au Développement Agricole au Togo (PADAT), le Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA) et le Programme de Productivité en Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO-Togo), plusieurs autres projets comme le Programme de Développement Rural y compris l'Agriculture (PRoDRA) et récemment le Programme national de Promotion de l'Entrepreneuriat rural (PNPER) ont été lancés sur le terrain.

Avec l'implication effective des organisations paysannes dans la mise en œuvre de ces projets la Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et Producteurs Agricoles (CTOP) et ses faitières est arrivé à renforcer la structuration et la gouvernance au sein des différentes coopératives. Aujourd'hui à travers les acquis du PNIASA, la production de la filière animale est passé de 3,5 millions de têtes en 2014 à 1,5 millions en 2010 pour les petits ruminants, de même que du coté des volailles l'on peut noter



Les partenaires échangeant avec les paysans

une augmentation de 15 à 10 millions dans le courant de cette même période. Ces résultats saluables ont été obtenus grâce à l'introduction de géniteurs améliorateurs et à une meilleure maîtrise des maladies animales dues à un taux de couverture vaccinale atteignant 96% dans certaines régions.

Du côté des halieutiques des progrès substantielles ont été aussi relevés et que la production piscicole est passée de moins de 5 tonnes de poisson en 2010 à 24 ton-

nes en 2014. Quant aux filières végétales de rente ont peut aussi relever une amélioration sensible du point de vue qualitatif que quantitatif. Ce sont des avancés qui ont été salué sur le terrain par les partenaires techniques et financier notamment la Banque Mondiale, le FIDA, la BOAD, la BIDC et la GIZ et aussi par la présidente du Fond mondiale pour l'agriculture et la sécurité alimentaire. Elle a pour sa part apprécié ce progrès notable en termes de production et d'accroissement de

la productivité, avec une meilleure amélioration des revenus des acteurs centraux que sont les paysans. Notons que mis à part ces résultats qui réjouissent les partenaires et l'ensemble du gouvernement, des faiblesses aussi sont relevés au niveau des infrastructures qui ont connu un grand retard sur l'ensemble du territoire. C'est l'occasion pour le ministre de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche de remercier l'ensemble des partenaires pour le soutien et la confiance qu'ils placent en eux.

Par rapport aux résultats il se réjouit aussi mais en même temps il souligne que ce sont des résultats qui les engagent sur leur responsabilité à plus travailler pour arriver à surmonter les contraintes et les faiblesses de la 6ème mission conjointe d'appui à la mise en œuvre des projets du PNIASA. Il a rappelé que ce soit au niveau des partenaires techniques et financiers et qu'au niveau du ministère ils travailleront de façon collective dans les jours à venir pour pouvoir relancer de nouveau la machine de façon à remonter les difficultés et à combler les attentes des producteurs.

AGBE

Œuvres de bienfaisance des familles Alassani et Atcha-Dédji : La grande mesquée EL HADJ AHMAD de Tekein Fereyer efferte à la communauté musulmane

Le mois béni de Ramadan a débuté depuis la semaine dernière chez les musulmans du monde entier. C'est le mois au cours duquel tout musulman, jouissant d'une parfaite santé, est appelé à observer le jeûne, 3e pilier de l'Islam. Ramadan, c'est aussi le mois de partage, de don et d'invocation à Allah. Le musulman est donc contraint de se réserver de manger, de boire du matin jusqu'à 18h et de se refuser certains comportements peu religieux.

Les fidèles de Mahomet, du quartier Tokoin Forever ont eu le privilège d'accueillir une mosquée inaugurée pour la circonstance par le président de l'Union Musulmane, M. Inoussa Bouraïma en ce mois béni de ramadan. Ils étaient des centaines à prendre part à cet



sation, M. El Hadj Issa Baba Oukpédjo.

Dans son allocution, le président du comité d'organisation de cette cérémonie a tenu d'abord à remercier tous les fidèles musulmans qui ont bien voulu partager ces moments de

mage aux donateurs que sont les familles Alassani et Atcha Dédji qui ont par ce geste d'altruisme, diminué les peines des musulmans de ce quartier qui sont parfois obligés de parcourir des Kilomètres pour trouver une mosquée afin d'adresser leur prière à Allah. En s'inspirant des versets coraniques, il a reconnu que, "quiconque construit une mosquée pour la communauté, Allah lui construira une maison au paradis". Cette nouvelle mosquée d'architecture moderne est dédiée à feu El Hadj Ahmad qui, de son vivant a nourri le besoin d'en construire, mais malheureusement a été arraché à l'affection de ses enfants.

El Hadj Issa Baba Oukpédjo a donc invité tous les fidèles de Mahomet à venir adresser leurs invocations à Allah dans cette nouvelle mosquée pour le bonheur de toute la communauté. Intervenant au nom des familles initiatrices à savoir les familles Alassani et Atcha Dédji, l'Imam Adam, président du comité de gestion de ce joyau a adressé ses sincères remerciements à tous ceux qui



ont fait le déplacement de ce lieu pour suivre l'évènement dans la bénédiction d'Allah.

Selon les explications fournies par l'architecte M. Sani, maître d'ouvrage de ce joli joyau, cette mosquée, construite sur 20 m sur 25 a été réalisée pendant deux ans sur la base des techniques modernes pour sa pérennité.

Longue de 50 m2, cette maison d'Allah comporte un souterrain de 3 m de profondeur pouvant contenir jusqu'à 400 personnes. Elle dispose d'un rez-de-chaussée de 450 places, une autre réservation de 70 places, deux grandes terrasses de 50 places avec les pavés disposant aussi 50 places.

Au total, cette mosquée a été conçue pour contenir 1150 fidèles musulmans. Elle comporte aussi des toilettes, des lieux d'ablution et un bureau pour l'Imam de la mosquée.

Quant au président de l'Union Musulmane, il a rendu grâce à Dieu le tout puissant en ce début du mois de ramadan. "Heureux sont ceux qui ont construit une mosquée à Allah",

a-t-il reconnu avant d'évoquer l'utilité que revêt une mosquée dans la vie d'un musulman. Il a insisté sur le fait que, une œuvre humaine, pour sa pérennité doit être entretenue. C'est pourquoi, il a appelé les premiers responsables à veiller pour que cette mosquée soit toujours mise au propre.

Après l'investiture de El Hadj Moutawakilou, l'Imam qui officiera dans cette maison d'Allah, cérémonie qui consiste à lui faire enrouler le foulard de l'imamat autour du front et la remise solennelle de la canne religieuse par le premier responsable de l'Union Musulmane, il a été procédé à la coupure du ruban symbolique suivie de la visite guidée. Rappelons que, le jour de cette inauguration coïncidait avec le premier vendredi du mois de Ramadan.

Ainsi, tous les fidèles musulmans présents à cet évènement ont prié "Djouma" en implorant ensemble Allah pour que sa grâce divine descende sur tout le pays.

El Hadj Arimiayo



évènement, les populations de ce quartier et ses environs, le vendredi 19 juin 2015, deuxième jour du carême. On notait également la présence des anciens ministres et filèles musulmans, messieurs Barry Moussa Barkey, Fambaré Natchaba, du président de la cour constitutionnelle M. Aboudou Assouma, du DG de Togocell, M. Acha Dédji, de nombreux Oulémas, des Imams et des dignitaires religieux.

La lecture du coran a marqué l'ouverture de cette cérémonie d'inauguration exécutée par le frère en Islam Ouléma Adnane, suivi du discours du président du comité d'organi-

joie avec les frères en islam du quartier Tokoin Forever.

Il a également rendu hom-



Cour de justice de la CEDEAO : Des médias sensibilisés sur la mission et les activités de la nouvelle équipe

Pour un meilleur impact de la politique d'intégration sur la vie des communautés et son appropriation par les populations, les médias ont été sensibilisés le mercredi 17 juin dernier par la nouvelle équipe de la cour de justice de la CEDEAO qui était en tournée à Lomé. Composée de l'Honorable juge Jérôme Traoré de nationalité Bourkinabaise, du Docteur Fall Daouda d'origine Sénégalaise, du Greffier Nigérien Aboubacar Diakiti et du chargé de l'information, Hounkanrin Félicien de nationalité Béninoise, cette équipe lors de sa tournée, s'est attelée à informer les médias sur l'existence de la Cour de justice, sur sa mission et ses activités.

Basée à Abuja au Nigéria, la Cour de justice de la communauté CEDEAO a été créée conformément aux dispositions des articles 6 et 15 du traité révisé de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'ouest. Généralement elle est composée de sept Juges indépendants, de haute valeur morale, nommés par la conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement, parmi les ressortissants de la communauté pour un mandat de quatre ans non renouvelable. Sa mission est d'assurer le respect du droit, des principes d'équité et des droits de l'homme dans l'espace communautaire.

Elle assure aussi pour mission l'interprétation et l'application des textes de la communauté c'est-à-

COUR DE JUSTICE DE LA CEDEAO EN COLLABORATION
Avec LA CELLULE NATIONALE CEDEAO-UEMOA, ORGANISE
**UNE CONFERENCE-DEBATS SUR
L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT ET LES ACTIVITES JURIDICTIONNELLES
DE LA COUR DE JUSTICE DE LA CEDEAO"**
DATE : 17 JUIN 2015 LIEU : Salle CEDEAO du CASEF



La table d'honneur lors de la conférence...

dire, traité, conventions, protocoles, réglementations, directives, décisions et tous les autres instruments subsidiaires adoptés par la communauté.

Parlant des compétences, l'on peut distinguer au niveau de la Cour deux types de compétences à savoir : la compétence consultative et celles contentieuses.

En matière d'arbitrage, la Cour remplit également les fonctions d'arbitre en attendant la mise en place du tribunal arbitral prévu par l'article 16 du traité révisé. Pour saisir la Cour de justice de la CEDEAO, le président de l'équipe Honorable Juge Jérôme Traoré a souligné que tout Etat membre, les Institutions de la communauté, ainsi que ses membres, les personnes physiques ou morales, les juridictions nationales sont habilités à saisir la

Cour. Consciente des efforts qu'elle doit fournir en termes de communication et d'information en direction du public, la nouvelle équipe a d'ores et déjà commencé par renforcer son dispositif communicationnel.

A cet effet, elle a identifié les parties prenantes de cette stratégie et a depuis lors intégré dans son programme de travail l'organisation de session d'information aussi bien à l'endroit des barreaux des Etats membres.

C'est par cette stratégie, que la nouvelle équipe espère établir davantage entre la juridiction communautaire et les citoyens Togolais des rapports judiciaires pour le plus grand bien des populations, mais aussi pour l'imprégnation ainsi que la consolidation du droit communautaire.

Junior

Lutte contre le VIH/SIDA : L'Eglise renforce les compétences et les capacités des agents du ministère ecclésial

Après la tenue en octobre 2009 de la deuxième session extraordinaire du Synode des Evêques pour l'Afrique, il a été recommandé un manuel pastoral sur le VIH/SIDA pour tous ceux qui sont engagés dans le ministère ecclésial de lutte

contre le SIDA. Pour une bonne diffusion de ce manuel, une formation des formateurs du Symposium des Conférences Episcopales en Afrique et à Madagascar (SCEAM) s'est tenue le mercredi 17 juin dernier à FOPADESC. Objectif de fournir des idées et des lignes directrices aux facilitateurs, en vue de créer une bonne stratégie de diffusion efficace qui permettra de renforcer les compétences et les capacités afin de mieux servir les personnes vivant avec le VIH/SIDA.

C'est un manuel de formation qui représente les efforts qui ont été réalisés par l'Eglise au niveau de l'Afrique et en particulier les paroisses locales et les organisations caritatives tels que les Caritas diocésaines et paroissiales et encore d'autres groupes qui continuent de jouer un grand rôle dans la lutte contre la pandémie du VIH/SIDA.

Présenté au comité permanent du Symposium des Conférences Episcopales en Afrique et à



Photo de famille

Madagascar (SCEAM) en octobre 2012, ce manuel a été adopté pour être diffusé à toutes les conférences épiscopales. C'est pour promouvoir l'initiative 2015 que les membres ont accepté de fournir des directives de diffusion pour les animateurs, en vue d'élargir l'accès au traitement antirétroviral des personnes vivant avec le VIH/SIDA. Des directives qui vont permettre à tout un chacun dans les jours à venir d'avoir une bonne compréhension commune du manuel de formation pastorale.

Aussi les coordinateurs de lutte contre le VIH/SIDA seront en mesure de partager et de s'inspirer de l'expérience des uns et des autres, en ce qui concerne les lignes directrices qui sont relatives à la diffusion du manuel de formation, et que les animateurs pourront avoir une connaissance approfondie des enseignements de l'Eglise et une véritable connexion de la pandémie du VIH/SIDA.

Kodjo

Action des jeunes pour le développement : Le CNJ-TOGO présente son plan d'action triennale

Des responsables et membres d'associations de jeunes étaient en réunion samedi 20 juin dernier à Lomé. C'est une rencontre organisée par le nouveau bureau exécutif du Conseil National de la Jeunesse (CNJ). La jeunesse reste et demeure un maillon important dans la communauté.

Non seulement elle est la relève de demain comme l'on a l'habitude de le dire, mais elle constitue la force active dans le développement du pays par sa main d'œuvre irremplaçable dans certains secteurs d'activités. Au Togo le ministère en charge de la jeunesse a créé une institution dirigée par des membres d'organisations de jeunes ayant l'ambition d'œuvrer pour l'épanouissement de toute la jeunesse togolaise.

Après un an environ d'activité, le bureau de cette institution a trouvé une occasion pour faire le bilan des activités qu'elle a menées et faire ensuite la lumière sur le plan stratégique d'action



Vue partielle de l'assistance

triennale dont sont issues les grandes lignes qui devraient conduire le mandat en cours. Cette rencontre a permis aux leaders d'associations membres du CNJ de s'outiller afin d'orienter leurs actions au niveau des démembrements de l'institution ou de leurs différentes organisations.

Selon le président du CNJ, Régis Lidaouwessodjolo BAT-

CHASSI, ce plan a déjà eu l'assentiment du gouvernement par le biais du ministre de tutelle qui se dispose de l'accompagner. Le Conseil National de la Jeunesse a saisi cette opportunité pour appeler les partenaires à la mobilisation dans la mise en œuvre de ce plan et ceci dans le plus grand intérêt de la jeunesse togolaise.

Pierre

Pour tout renseignement,
information ou conseil
contacter le centre d'appel
au N° YERT
8201
YOTR

Lisez chaque Lundi votre journal
Nouvelle Opinion
Pour toute publicité,
contactez le 91 36 37 55

TOGO CELLULAIRE



OFFRE INTERNET 3G

POUR LES LIGNES EN PRÉPAIEMENT

Avec la 3G de Togo Cellulaire, vous pouvez accéder à Internet à un débit plus rapide (jusqu'à 1.8Mbits/s) pour l'utilisation de vos applications, télécharger des emails, des fichiers, des photos, interconnecter des terminaux communicants (GPS, TPE, etc.) ou des sites distants, etc.

Conditions d'accès

- Disposer d'un terminal compatible (Smartphone, tablette ou modem 3G),
- Souscrire au service 3G,
- Souscrire à un des forfaits 3G.

Tarifs forfaits 3G prépayés

Nom du forfait	Forfait 1 Jour	Forfait 1 Jour	Forfait 1 Semaine	Forfait 1 Mois	Forfait 1 Mois	Forfait 1 Mois	Forfait 3 Mois
Volume	20 Mo	80 Mo	300 Mo	1 Go	3 Go	5 Go	10 Go
Coût	200F	500F	1 500F	5 000F	10 000F	15 000F	35 000F
Validité	1 jour	1 jour	7 jours	30 jours	30 jours	30 jours	90 jours

NB :

- La connexion est interrompue à l'épuisement du forfait,
- Le forfait est cumulable en volume et en durée de validité,
- Le cumul de la durée de validité est plafonné à 12 mois,
- A la date de fin de validité, le volume restant n'est pas reporté.

POUR LES LIGNES EN POST PAIEMENT

Avec la 3G de Togo Cellulaire, vous pouvez accéder à Internet à un débit plus rapide (jusqu'à 1.8Mbits/s) pour l'utilisation de vos applications, télécharger des emails, des fichiers, des photos, interconnecter des terminaux communicants (GPS, TPE, etc.) ou des sites distants, etc.

Conditions d'accès

- Disposer d'un terminal compatible (Smartphone, tablette ou modem 3G),
- Souscrire au service 3G,
- Souscrire à un des forfaits 3G.

Tarifs forfaits 3G Post payés

Nom du forfait	Forfait 1 Mois 1 Go	Forfait 1 Mois 3 Go	Forfait 1 Mois 5 Go
Volume	1 Go	3 Go	5 Go
Coût	5 000 F	10 000 F	15 000 F
Validité	30 jours	30 jours	30 jours

Le dépassement est facturé à 0,001F/Ko

OFFRE BLACKBERRY

La solution BlackBerry® permet aux utilisateurs de rester connectés en permanence et en toute mobilité à leurs comptes mails, messagerie instantanée, internet, etc

Facturation

Forfait mensuel BlackBerry 5Go : 15.000 F TTC/mois

POUR LES LIGNES EN PRÉPAIEMENT

La connexion internet est interrompue à l'épuisement du forfait 5Go. Mais le service BlackBerry reste opérationnel

POUR LES LIGNES EN POST PAIEMENT

Le dépassement du forfait est facturé à 0,001F/Ko.

Avantages (Solution BES)

- Accès en push aux mails professionnels provenant des serveurs Domino, Exchange ou Novell. Parfaite synchronisation entre la messagerie professionnelle et le téléphone : mails, annuaire des contacts, agenda, tâches, notes, etc.
- Accès en push aux mails privés (jusqu'à 10 comptes de messagerie).
- Téléchargement des pièces jointes.
- Navigation Internet (EDGE et 3G).
- Messagerie instantanée (BBM, MSN, Google Talk, Yahoo Messenger).
- Sécurité des données (Cryptage AES ou 3DES).
- Licence utilisateur BES Express offerte (avec assistance pour installation et intégration).

OFFRE MACHINE A MACHINE (M&M)

Offre accessible uniquement en post paiement

La meilleure réponse pour faire communiquer à distance vos machines mobiles (terminaux embarqués sur véhicules, terminaux monétiques...).

Conditions d'accès

- Achat d'un kit M2M 2G ou 3G, avec voix ou sans voix
- Terminal compatible 2G ou 3G
- Mise à disposition d'un APN dédié : 100 000 F ;
- Redevance mensuelle APN dédié : 25 000 F/mois ;
- Caution : 2 fois le montant du forfait souscrit

Tarifs forfaits M&M 2G/3G

*Frais avec APN dédié

- Frais de mise en service APN dédié: 100 000 Fcfa TTC
- Redevance mensuelle APN dédié : 25 000 Fcfa TTC

* Facturation de l'usage du service 2G/3G au forfait :

	Forfait (TTC en Fcfa)	Durée de Validité du forfait	Prbx du Ko Hors forfait (TTC en Fcfa)
5 Mo	7 00	30 Jours	0,01
20 Mo	1 200		
50 Mo	1 500		
100 Mo	2 500		
500 Mo	3 500		
1 Go	6 000		
3 Go	15 000		
5 Go	20 000		

NB : Le dépassement est facturé à 0,01F/Ko



LE LEADER

service client : 888 www.facebook.com/Togocel www.twitter.com/togocel www.togocel.tg certifiée ISO 9001 : 2008